

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Séance du jeudi 25 avril 2024 - 18h15

Nombre de membres:	31
Membres absents :	2 avec droite de vote et 3 voix consultative
Membres présents:	26
Membres avec droit de vote	22 sur 24

CE n°2 - Conseil d'Établissement mandat 2024
FEUILLE D'ÉMARGEMENT Réunion du vendredi 22 mai à 18h30 Salle 110

NOM PRENOM	FONCTION	DROIT DE VOTE	EMARGEMENT
Fredéric DEFETRES	COCAC ou son représentant	OUI	<i>[Signature]</i>
François STURBAUT	Chef de l'Établissement	OUI	<i>[Signature]</i>
Peggy LEHMANN	Directrice Administrative et Financière	OUI	<i>[Signature]</i>
Jérôme LE DILY	Proviseur Adjoint	OUI	<i>[Signature]</i>
Ma Paz GONZALEZ SUBERO	Proviseur Adjointe	OUI	<i>[Signature]</i>
Gilherme EBEL	Directeur du 1 ^{er} Degré	OUI	<i>[Signature]</i>
Marcos CAPURRO	Directeur du 1 ^{er} Degré	OUI	<i>[Signature]</i>
Thierry FABIANO	Conseiller Principal d'Éducation	OUI	<i>[Signature]</i>
Nancy ABED	Enseignante 1 ^{er} degré	OUI	<i>[Signature]</i>
Maria Vittoria	Enseignante 1 ^{er} degré	OUI	<i>[Signature]</i>
Cristina ONGAY	Enseignante 1 ^{er} degré	OUI	<i>[Signature]</i>
Dobraná VALDMAN	Enseignante 2 nd degré	OUI	<i>[Signature]</i>
Silvia GRENIER	Enseignante 2 nd degré	OUI	<i>[Signature]</i>
Paula SARACINO	Enseignante 2 nd degré	OUI	<i>[Signature]</i>

Buenos Aires - 2131 - (0142)8862 - Buenos Aires - Argentine
Tél: (0541) 4781 1800 - Fax: (0541) 4782 8140 - sp@cefrmermoz.edu.ar - <http://www.lyceefrancoargentin.edu.ar>

Juan Cruz LASTRA	Personnel non enseignant	OUI	<i>[Signature]</i>
Belen SIRMARCO	Personnel non enseignant	OUI	<i>[Signature]</i>
Gabriela PIROL	Représentant AMICALE	OUI	<i>[Signature]</i>
Angel PERLUMO (excusé)	Représentant AMICALE	OUI	<i>[Signature]</i>
Marie SINZEBGUES	Représentant AMICALE	OUI	<i>[Signature]</i>
Laura PETRONI (excusé)	Représentant AMICALE	OUI	<i>[Signature]</i>
Ignacia TEDESCO	Représentant AMICALE	OUI	<i>[Signature]</i>
Carlos MATEOS	Représentant FRATERNITÉ	OUI	<i>[Signature]</i>
Jorge CONTRERAS	Représentant FRATERNITÉ	OUI	<i>[Signature]</i>
Philippe LECUYER	Représentant PMA	OUI	<i>[Signature]</i>
Bian KOZICKI (00)	Élève de Lycée	OUI	<i>[Signature]</i>
Zerou GALAN (00)	Élève de Lycée	OUI	<i>[Signature]</i>
Emma WOLFSON (00)	Élève de Collège	OUI	<i>[Signature]</i>
Falga DAGUERRE (00)	Élève de Collège	OUI	<i>[Signature]</i>
Patrick RENARD	Conseil Général de France	NON	<i>[Signature]</i>
Christophe DUBOIS	Conseiller des Français de l'étranger	NON	<i>[Signature]</i>
Jérôme GUILLOT	Conseiller des Français de l'étranger	NON	<i>[Signature]</i>
Cédric FRESTAT	Conseiller des Français de l'étranger	NON	<i>[Signature]</i>
Laurent WAKSMANN	Conseiller des Français de l'étranger	NON	<i>[Signature]</i>
Andrés GUADALUPE	Président des Sociétés Mermoz	NON	<i>[Signature]</i>
Johanna GERSCHEL	Présidente du CVL	NON	<i>[Signature]</i>

Buenos Aires - 2131 - (0142)8862 - Buenos Aires - Argentine
Tél: (0541) 4782 2000 - Fax: (0541) 4782 8140 - sp@cefrmermoz.edu.ar - <http://www.lyceefrancoargentin.edu.ar>

Mot d'introduction de la proviseure:

La proviseure Mme STURBAUT souhaite rappeler la définition de la communauté Mermoz, composée des parents, des élèves et des personnels enseignants et non-enseignants. Elle rappelle aussi que l'intérêt supérieur commun est celui de l'éducation des élèves. Mme STURBAUT explique ensuite qu'il existe un pacte éducatif qui suppose une confiance de la part des familles, dans un système de coéducation. Mme la Proviseure souhaite aussi faire un rappel sur le fait qu'un accord (convenio) a été signé il y a 60 ans. L'éducation se fait selon les exigences françaises et celles de la DEGEFP (Direction Educative de la ville de Buenos Aires). Lors des instances, la langue partagée est le français. Elle propose aux parents qui ne comprendraient pas le français de se manifester s'ils ont besoin d'une traduction et que si besoin est, ils peuvent s'exprimer en espagnol s'ils ont besoin de faire passer des nuances qu'ils ne pourraient pas transmettre en français.

Ordre du jour

1. Validation des CR des réunions CEn1 du 08.03.2024 et du CEn2 25.04.2024

Il est rappelé quels sont les membres du CE qui peuvent voter.

Le CEn1 est adopté à l'unanimité.

Le CEn2 est adopté à l'unanimité.

2. Compte financier

M. MATEOS (association de parents Fraternité) demande une copie de la présentation de la DAF.

Mme LEHMANN explique que l'idée de cette présentation est de faire la clôture comptable de 2023 de manière plus pédagogique.

Elle présente d'abord le contexte de l'année 2023:

- 1361 élèves
- 35 détachés
- 12 expatriés
- 124 locaux

- IPC annuelle 2023: 211%
- Augmentation des paritarias enseignants: 218%
- Augmentation des paritarias non enseignants: 136%

Mme LEHMANN souligne que le lycée n'a plus la formation continue (IRF) dans les comptes du lycée. Maintenant, il s'agit de deux établissements complètement séparés. Les comptes du lycée ont été validés par le CA de l'AEFE le 11 mars 2024 avec l'ensemble des comptes de l'agence. Les comptes ont aussi été validés et audités par un cabinet comptable argentin.

S'ensuit la présentation des chiffres.

La DAF explique que le budget qu'elle présente est un budget de rigueur avec des investissements de sécurité ou des renouvellements basiques.

On observe une variation de 148 % d'augmentation des dépenses pour 132% des recettes par rapport à 2022. Le solde budgétaire excédentaire est de 301.423.438,91 pesos.

Les dépenses sont divisées de la manière suivante :

65% de masse salariale,

17% pour la modernisation (support et immobilier)

14% pour l'excellence éducative

4% d'investissement

La DAF rappelle qu'il s'agit uniquement des dépenses en trésorerie de l'établissement hors flux internes avec l'AEFE ou d'autres EGD. Il faut donc ajouter à ce solde excédent les flux internes qui se comptabilisent à part.

Ceux-ci recouvrent principalement les recettes et dépenses au titre des bourses scolaires, la participation à la rémunération des personnels détachés de l'AEFE, la participation financière complémentaire, le financement de la déconcentration des voyages et celui du bureau de l'inspectrice de zone basée à l'ambassade.

Une fois ces mouvements ajoutés il y a un excédent de gestion de 72 millions de pesos. C'est -à-dire moins de 3% des recettes annuelles. Il n'y a pas de bénéfice ni de marge de sécurité en cas d'imprévu. Par ailleurs, la facture 2023 sur la rémunération des détachés n'a pas été payée. Si on avait réglé ce dernier coût, il y aurait eu un déficit de 411 millions de pesos.

M. LECUYER (association padres y madres) demande à quoi est due cette dette et pourquoi ne pas avoir pris d'assurance change. Il émet l'avis sur le fait que l'AEFE ne fera pas de cadeau au lycée et donc pas de condamnation de la dette. Mme LEHMANN rappelle que l'administration du lycée représente l'AEFE. Elle ajoute que la dette a surgi avec la pandémie et la perte de 100 élèves. Le lycée travaille à cette récupération puisqu'on observe 20% d'élèves récupérés. A cela s'ajoute la difficulté du contexte national d'inflation sans possibilité de placer la trésorerie sur des placements à termes. Les disponibilités de l'établissement ont été grandement affectées. Sur la seule année 2023, ce sont plus de 700 millions de pesos qui auraient pu être dégagés avec ces placements, ce qui aurait permis à l'établissement d'être à jour de ses paiements avec l'agence.

Mme STURBAUT ajoute que nous sommes contraints à un statut spécial et rigide. Nous dépendons du public en France et du privé en Argentine. Des mesures d'exception ont été demandées pour permettre à l'établissement de placer sa trésorerie, mais refusées. Bercy ne souhaite pas appliquer de dérogation comme cela avait pu être le cas pour le Vietnam par exemple il y a quelques années. Une nouvelle demande a néanmoins été faite voici quelques semaines.

M. DEPETRIS (COCAC) reprend en confirmant qu'aucun établissement en France ne peut ouvrir de compte à terme et que nous avons la même réglementation que les établissements français. Il rappelle cependant que l'AEFE contribue aux travaux, bourses pour la scolarité, projets pédagogiques etc. La contrepartie de cela sont des rigidités que l'Ambassade essaie d'expliquer auprès de Bercy. Elle continue d'ailleurs à faire des demandes à ce sujet.

Mme PIÑOL (association AMICALE) rappelle qu'il faut prendre conscience que les frais de scolarité n'ont pas été augmentés à hauteur de l'inflation à l'époque de la pandémie afin d'éviter de perdre davantage de familles.

Mme STURBAUT prend la parole pour exprimer qu'il y a un véritable travail qui est fait sur la communication, surtout sur les réseaux sociaux pour continuer de gagner de nouveaux élèves. M. WAKSMANN (Conseiller des Français à l'Étranger) demande s'il y aura un budget publicitaire.

Mme STURBAUT répond que non, qu'il s'agit d'une stratégie de communication mais qu'il n'est pas question par

exemple de payer de la publicité sur Google. En revanche l'établissement travaille actuellement avec un cabinet de communication pour construire cette stratégie.

M. DEPETRIS ajoute que la communication passe aussi par les Alumni, les anciens élèves, et qu'on peut aussi faire des Portes Ouvertes pour montrer nos points forts. Mme STURBAUT répond qu'il faut montrer davantage tout ce qui se fait. Elle donne l'exemple d'un projet par une enseignante de SVT qui a assisté avec ses élèves à une soutenance de thèse en biologie d'une ancienne élève Mermoz. Elle ajoute qu'il faut renforcer notre identité y compris sur les réseaux sociaux, que le lycée est sûr de sa valeur et qu'il doit la montrer.

M. DEPETRIS souhaite rappeler aux familles que l'AEFE investit 2916 euros par enfant en comptant les bourses, et cela pour chaque élève, français ou argentin.

Mme LEHMANN présente ainsi les comptes en réintégrant les apports de l'AEFE (principalement l'ensemble des salaires des détachés). Cela change la répartition des recettes et dépenses de l'établissement comme suit :

Dépenses : 80% de personnel, 18% de fonctionnement et 2% d'investissement

Recettes : 62% des écolages, 37% de prise en charge par l'AEFE, 1% d'autres recettes.

Dans le cadre de cet exercice de présentation des comptes en réintégrant l'apport de l'AEFE, le solde de gestion serait positif pour 214 millions de pesos (déficit de 269 millions en payant la facture sur rémunération des détachés 2023).

Madame Lehmann annonce que pour l'année 2024, l'AEFE a attribué une subvention de 200 000 euros pour financer des projets de sécurité : une nouvelle centrale incendie et un nouveau système de vidéosurveillance périmétrale et alerte anti intrusion. Un compte local en euros a pu être ouvert ce qui permettra de faire venir l'argent sans être touché par l'effet taux de change jusqu'au paiement des fournisseurs.

M. GRENIER (représentant enseignant) salue la présentation pédagogique du budget et rappelle la demande de voir un budget déflaté afin de percevoir davantage la portée des nombres. Mme LEHMANN propose d'en discuter ultérieurement pour pouvoir réaliser cet exercice car cela demande un retraitement complet de l'information selon des critères à définir précisément.

M. GUILLOT (conseiller des français de l'étranger) rappelle l'état de détérioration du matériel informatique et des infrastructures. Mme STURBAUT rappelle que l'AEFE va faire une dotation de 300 ordinateurs et 75 vidéoprojecteurs échelonnée sur 3 ans afin de renouveler progressivement le parc informatique de l'établissement. La première livraison devrait se faire dans les prochaines semaines.

M. LECUYER (association padres y madres) demande ce qu'on fera de l'ancien matériel et s'il est possible de le vendre. Mme LEHMANN précise que les ordinateurs ont tous plus de 10 ans.

Mme STURBAUT rappelle par ailleurs que le lycée a du personnel qui est capable de reconditionner certains équipements.

M. LECUYER (association Padres y Madres) exprime le fait qu'il y a 300% de demande de plus d'échelonnements et s'inquiète des familles qui ne peuvent pas payer. La DAF répond que ce sont 88 familles qui ont demandé des échelonnements, soit moins de 10%. C'est la première année que ces accords de paiement ont été proposés de façon aussi large et sans condition. Aussi, beaucoup de familles en ont profité y compris des familles qui n'avaient pas forcément de difficulté financière.

Par ailleurs, un autre chiffre à connaître sur la situation des familles est le taux de recouvrement des écolages. En avril 2024, le taux était de 88,18% contre 88,83% sur le même mois en 2023. Après un décrochage des paiements en mars, la situation de paiement est revenue à la normale en avril.

L'administration ajoute qu'il existe aussi une aide aux voyages via la fondation Mermoz.

3. Actualisation Plan Local Evaluation

Il a été établi il y a 3 ans pour le nouveau bac avec 40% de contrôle continu. Il permet de coordonner l'évaluation sur les niveaux du lycée. Ce sujet est proposé à l'ordre du jour du prochain CE qui aura lieu avant fin juin.

4. Calendrier prévisionnel 2025

Mme STURBAUT explique que nous avons deux cadres : le cadre argentin et le cadre français qui demandent le

calendrier à différents moments. Le cadre argentin compte en jours et le cadre français compte en heures. Une proposition a été faite à la DGEGP mais est en attente de retour. La direction considère avoir fait une proposition pertinente. Une fois validée par la DGEGP, ce calendrier passera en instance de dialogue social puis en CE.

Dans notre établissement, en nombre d'heures, les élèves travaillent plus que les élèves argentins et français. Le nombre de jours est inférieur à celui réclamé par l'Argentine mais en nombre d'heures nous dépassons les deux cadres.

Mme VALDMAN (représentante enseignant) rappelle qu'en France la réglementation est de 936 heures annuelles et qu'au lycée on dépasse très largement cette quantité.

Est ajouté que la fatigue des élèves est présente et ressentie : une semaine est trop courte pour les vacances intermédiaires, il faut viser le retour à 10 jours.

Mme GONZALEZ SUBERO (proviseure adjointe) rappelle la DEGEGP demande 192 jours d'école au primaire. Les représentants de parents reconnaissent qu'il y a eu des demandes en ce sens de la part des familles mais reconnaissent que c'est trop pour les élèves.

5. Point sur les groupes de travail

Groupe de travail sur le remplacement des professeurs

Mme GONZALEZ SUBERO (proviseure adjointe) expose que sur 12500 heures de cours annuelles on a constaté 391 heures d'absences et que 243 heures ont été remplacées. Avant le pourcentage était plutôt autour de 90% et on est désormais à 62% en raison des maladies hivernales. De plus, cette semaine ont démarré les formations établissement qui concernent plusieurs professeurs. La semaine du 20 mai ont eu lieu deux formations qui ont concerné 23 professeurs et 29 heures de cours, 23 heures de cours ont été remplacées donc 80%. Cela est possible car ce sont des absences prévisibles. Pour les 20% non remplacées, les professeurs laissent du travail et les élèves sont pris en charge par la vie scolaire.

Il est rappelé que l'année dernière seulement environ 10% des heures étaient remplacées.

Au primaire, les remplacements sont systématiques.

M. DEPETRIS (COCAC) salue la mise en place des remplacements et le fait que c'est quelque chose de positif pour tous.

GT sur l'autorité de l'établissement

M. LE DILY (proviseur adjoint) rappelle les 2 axes travaillés. Le premier axe de travail est autour du téléphone portable. Il explique qu'un travail pédagogique en art plastique est prévu notamment avec des classes de collège. L'objectif est de réaliser une campagne de communication au sujet de l'utilisation du téléphone portable. Le deuxième axe reprend la question du règlement intérieur qui n'a pas été mis à jour depuis quelques années pour le secondaire. Il s'agit d'y réfléchir à nouveau pour lui donner une forme plus actuelle. La proviseure exprime le souhait de pouvoir travailler sur la base des droits de l'enfant.

GT climat scolaire

Ce groupe de travail va se réunir avant les vacances. Le travail a avancé de différentes façons mais toujours sur deux grands axes : la prévention et le traitement des cas.

Cela a créé une dynamique grâce à laquelle a été mise en place une enquête locale de climat scolaire (parents, élèves, personnels) pour mieux connaître où on est aujourd'hui. Du CE2 à la Terminale. Il est important d'avoir un maximum de réponses pour avoir un éclairage sur la situation.

Mme STURBAUT propose à Mme VALDMAN d'expliquer la mise en page de l'équipe "préoccupation partagée". Celle-ci explique que suite au stage, il a été décidé de constituer une équipe inter degrés qui pourra intervenir dès le signalement de tout mal-être d'un élève par un membre de la communauté scolaire (parents, enseignants, élèves). L'équipe prendra en charge l'élève pendant 15 jours et le groupe d'élèves qui pourraient l'entourer afin de résoudre le conflit. S'il n'y a pas de changement du ressenti de l'élève, alors on passe à une autre méthode. Il s'agit de mettre en place une **méthode non sanctionnante et non jugeante**. Cela s'appelle "préoccupation partagée" car la préoccupation se partage entre plusieurs personnes. Mlle WOLFSON (élève de 3ème) demande à qui on devra s'adresser et si cela sera anonyme. Mme STURBAUT explique qu'il y aura deux boîtes aux lettres à deux endroits distincts ainsi qu'une boîte mail. Il sera aussi possible d'aller voir directement le personnel de l'équipe qui sera reconnaissable grâce à un badge orange avec un logo représentant deux mains jointes. Mlle WOLFSON demande si la boîte sera fermée à clé. M. FABIANO (CPE) répond que oui. Mlle WOLFSON exprime le fait qu'il est possible que certains élèves ne souhaitent pas laisser de mots dans les boîtes de peur d'être vus. Mme STURBAUT répond que

ce mot peut être écrit en avance et laissé de manière discrète lors d'un moment calme. Mme SINIZERGUES explique qu'au primaire les enseignants sont tous les jours avec les élèves et se rendent souvent compte des cas de mal-être mais demande si les enseignants du secondaire seront formés. Mme STURBAUT explique que cette intervention en visio a donné des éléments concrets pour aider les élèves et qu'une vraie dynamique s'est mise en place.

M. GRENIER demande jusqu'à quand est-il possible de répondre à l'enquête sur le climat scolaire. M. LE DILY répond que jusqu'à la fin de la semaine suivante. Les associations de parents demandent pourquoi les élèves doivent répondre à l'école et l'administration répond que c'est la modalité dudit questionnaire.

Groupe de travail sur le plurilinguisme

Mme STURBAUT dit que ce groupe de travail débouche en réalité sur le point suivant ainsi que sur la mise en place et la consolidation de dispositifs d'excellence en apprentissage en langues vivantes.

6. Création de sections internationales espagnoles en primaire.

Mme STURBAUT répond aux questions envoyées par Mme DETTORI par mail et explique que cela n'ajoutera rien en termes de charge horaire mais permettra de faire reconnaître ce qui se fait déjà. Le dossier pour la création des sections internationales espagnoles au primaire sera présenté fin juillet-début août. L'idée est de voir comment poursuivre ce dispositif au secondaire.

Cette année il y a une section ELCE (section européenne) et une section CELO en 2nde
Pour l'année prochaine il est prévu une section CELO en 1ère.

Questions diverses:

Des représentants parents ont demandé s'il est possible d'avoir des parents volontaires dans la cour de récré ou à la cantine comme au lycée Pasteur à Bogota.

M. EDEL (directeur Primaire) répond que ce n'est pas pertinent pour l'instant. Il explique que le temps du midi est assez spécial, les élèves sont assis toute la journée et il est normal que les élèves soient plus vifs à midi et souhaitent arriver en premier à la rentrée. Il rappelle qu'entre le ressenti de l'élève et ce qui est vraiment arrivé, il y a parfois une distance. Dans la quasi-totalité des cas, les surveillants règlent les incidents et sinon ce sont les directeurs qui s'en occupent. Mme STURBAUT remercie les parents d'avoir proposé et dit qu'ils seront sollicités si besoin.

Des représentants parents ont demandé s'il est possible de remplacer le personnel par des parents les jours de grèves.

M. CAPURRO (directeur primaire) rappelle que les élèves ne sont pas seuls à l'école. L'école fonctionne de la même manière. M. WAKSMANN exprime le fait que les parents ne sont pas formés pour cela. Mme STURBAUT dit qu'elle retient l'idée pour une grève plus importante. M. GRENIER exprime le désaccord des représentants enseignants, il exprime que ce n'est pas comme ça que fonctionne une grève, il n'est pas question de rapiécer et il faut veiller à la sécurité des élèves. Si le lycée ne peut pas l'assurer, il faut fermer le lycée.

Mme STURBAUT dit qu'elle revient sur sa position et qu'elle est d'accord avec M. GRENIER. Elle confirme qu'on ne remplace pas les personnels grévistes et qu'on ne change pas non plus les horaires. Elle confirme que si la sécurité n'est pas garantie, il faut fermer le lycée.

Une autre question concerne le poids des sacs à dos. Il est demandé de numériser les livres pour éviter des sacs trop lourds. Les parents se proposent de le faire par classe.

Mme STURBAUT rappelle qu'il est interdit de numériser des livres sans autorisation. Elle propose plutôt que l'enseignant prévienne sur Pronote quand le manuel n'est pas nécessaire. En France cela a aussi été question. Par rapport aux ordinateurs, la proviseure rappelle que l'ordinateur doit être un outil de travail, il peut remplacer les livres et parfois peut servir pour écrire. Il doit être chargé et dans le cartable tous les jours. Elle comprend que cela se complique quand il faille emmener les livres et l'ordinateur. Dans le cadre de l'éducation à la déconnexion avec les élèves, Mme STURBAUT explique qu'il faut aussi montrer comment un écran peut être utile et pédagogique, que les connaissances sont à portée de main aujourd'hui. Ce n'est pas la même chose que de jouer à des jeux ou être sur les réseaux sociaux. La proviseure explique également que c'est l'alternance qui est à privilégier. On n'utilise pas systématiquement l'ordinateur, on en est bien loin.

Mlle WOLFSON propose également de demander aux enseignants de prévenir sur Pronote s'il y a besoin de l'ordinateur pour savoir si l'emporter ou non.

Une autre question concerne la pause déjeuner. Des situations inquiètent les parents et les enfants, par exemple des taquineries des élèves primaires de la part d'élèves du secondaire. Les parents mentionnent le manque d'adultes et proposent d'associer des élèves volontaires. M.EDEL explique que ce n'est pas nécessaire car lorsque le secondaire prend son repas il y a des surveillants du secondaire qui sont présents.

Mme STURBAUT est d'accord avec l'idée d'associer des élèves volontaires. Elle demande aux représentants des élèves s'ils ont vécu ou ont eu ouï-dire de situations lors desquelles des élèves du secondaire embêteraient des élèves de primaire. Mlle WOLFSON répond qu'ils voient parfois des élèves de primaire qui se bousculent entre eux et des élèves du secondaire interviennent parfois s'il y a des conflits.

M. EDEL rappelle le fonctionnement échelonné de la cantine. Pour la maternelle, les classes de TPS et PS déjeunent à 11h15 puis les GS à 11h20 et les GS à 11h30. Les enfants ont le temps de manger. On les voit beaucoup s'impatienter et demander à aller en récréation. Vers 11h50, les élèves de maternelle laissent la place aux élèves de CP qui déjeunent à 11h55 et bénéficient d'un plateau déjà préparé. Viennent ensuite les autres classes entre 12h et 12h30. À 12h30 les élèves de primaire vont dans la cour pour laisser la place aux élèves de secondaire à la cantine.

Pour le cas des toilettes au secondaire, Mme STURBAUT explique que lors de la commission ayant eu lieu avant le CE, aucun élève de secondaire présent n'a mentionné de manque de papier ou savon. Ils mentionnent cependant certaines réparations à faire. La proviseure dit que l'administration y fait très attention.

L'association Padres Y Madres a demandé combien de femmes et hommes travaillent à l'entretien. Mme LEHMANN répond que 5 hommes et 7 femmes.

Enfin, il a été demandé d'avancer l'heure d'ouverture des portes de l'établissement. Mme STURBAUT confirme que l'ouverture des portes reste à 08h10 et que c'est un temps suffisant jusqu'à 08h30. De plus elle rappelle que c'est une question de sécurité et de responsabilité, un jeune ne peut pas être seul dans l'établissement.

Rapport du CNL par Mme GERSHEL

- Projet du cross solidaire 2024. Ce projet consiste à mobiliser le cross pour faire une collecte d'argent pour pouvoir acheter des instruments pour un groupe de musique d'un quartier via Emmaüs. Avant les vacances de juillet cela sera défini. Il faut encore trouver des sponsors. Et il serait éventuellement possible de partager les informations financières avec la DAF.
- Mise en place d'uniforme scolaire demandé par des élèves de 2nde. Projet de mise en place d'un uniforme obligatoire pour promouvoir l'égalité. Les motivations sont diverses : principalement pour une idée d'égalité, pour ne pas perdre trop de temps le matin. Ce sont surtout les élèves de 2nde et 1ère qui en sont demandeurs, particulièrement les filles. Ça doit être consulté avec d'autres. M. LECUYER demande en quoi l'uniforme sert à l'égalité. Mme GERSHEL répond que c'est un uniforme sans distinction de genre : pantalon/ short / jogging / t-shirt / blouson. M. LECUYER demande qui devra le financer. Il est répondu que ce seraient les familles. M GUILLOT trouve intéressant le fait de ne pas avoir un uniforme strict et reconnaît que cela donne la sensation d'appartenir à une communauté. M. RENARD demande quel type d'uniforme a été pensé. Mme GERSHEL propose de consulter les élèves sans proposer d'uniformes qui seraient trop extravagants. Mme VALDMANN rappelle que l'identité du lycée c'est aussi de ne pas avoir d'uniforme et que cela renvoie à l'histoire même du lycée. M. GUILLOT rappelle qu'avant les élèves de Mermoz avaient un uniforme pour le sport qui s'utilisait aussi pour les sorties scolaires. La proviseure propose d'envisager un sondage sur Pronote pour recueillir les avis.
- Demande de fontaines à eau. Le CNL demande l'accès à de l'eau filtrée avec un système chaud/froid. Mme STURBAUT remarque le risquer d'incidents et de brûlures. Mme LEHMANN informe qu'il est prévu de ne plus utiliser de bidons et de fontaines à eau mais d'utiliser des filtres pour avoir de l'eau filtrée au robinet dans l'établissement.
- Cas du problème d'accessibilité des vélos à l'école. Le CNL explique que les élèves doivent laisser leur vélo et faire tout le tour pour entrer dans l'école. Ça ne facilite pas l'envie de privilégier les transports verts. La

proviseure prend note et va étudier la question.

- Le CNL demande à avoir un tableau d'affichage. Il est proposé de demander aux élèves d'option art pour mettre en valeur cet espace. Il est aussi question d'ajouter peut-être une boîte de suggestions qui serait gérée par le CNL. La proviseure précise que cet affichage sera sous la responsabilité du lycée.

La séance est close à 18h50. Madame Sturbaut remercie la participation de tous les membres présents et annonce la date du prochain CE le lundi 20 mai.

Françoise STURBAUT
Proviseure

Marine DETTORI
représentante des enseignants pour le Sgen-Cfdt